Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Préfecture
du Gard

Plan de Prévention des Risques Inondation (P.P.R.I.)

Commune de NÎMES

Zonage réglementaire

- TF-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa très fort
- TF-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa très fort
- TF-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa très fort
- TF-U = zone urbaine inondable par un aléa très fort
- TF-NU = zone non urbaine inondable par un aléa très fort
- F-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa fort
- F-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa fort
- F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-U = zone urbaine inondable par un aléa fort
- F-NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort
- M-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa modéré
- M-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa modéré
- M-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré
- M-U = zone urbaine inondable par un aléa modéré
- M-NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré
- R-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa résiduel
- R-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
- R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel
- R-NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
- Zmv, Zgb et Zrpn = zones spécifiques ZAC
- Limite communale

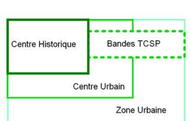

PLANCHE D1

28/02/2012
Fond de plan : Cadastre de la commune

Echelle : 1 / 5 000
0 50 100 m